

# Un contrat de construction encore plus sécurisé

**Vous souhaitez faire construire ? Vivre dans une maison et un environnement qui vous ressemblent ? Pour vous permettre de vous lancer en toute sérénité dans votre projet, le réseau Maisons d'en France vous propose un pack de garanties qui vient renforcer les garanties légales du Contrat de construction de maison individuelle (CCMI) et faire face aux éventuels imprévus. Explications...**

## DES CONSTRUCTEURS ENGAGÉS

Depuis 1986, la marque Maisons d'en France, qui fédère 80 agences réparties sur l'ensemble du territoire, s'engage auprès de ses clients à construire la maison de leurs rêves... Que vous soyez implanté en Ile-de-France, dans les Hauts-de-France, en Nouvelle Aquitaine ou n'importe où ailleurs, que vous ayez un projet d'investissement ou de résidence principale, en choisissant un constructeur Maisons d'en France, vous êtes sûr d'avoir un professionnel avec un fort ancrage régional, qui maîtrise parfaitement les caractéristiques de votre futur environnement et qui surtout s'engage à construire sous le CCMI. Un contrat très encadré qui vous garantit un degré de sécurité juridique particulièrement élevé.

## DES GARANTIES EXCLUSIVES POUR VOTRE SÉRÉNITÉ

Fort de son expertise et de son savoir-faire, le réseau Maisons d'en France a choisi d'aller encore plus loin et de sécuriser votre achat avec un pack de garanties complémentaires unique sur le marché et qui vous permettra de faire face aux aléas de la vie. Ainsi, au-delà d'avoir la certitude que votre maison sera livrée à prix et délais convenus, que vous serez couvert par la dommage-ouvrage ou encore la garantie décennale, avec Maisons d'en France vous bénéficierez de

- la **Garantie Sérénité** pour pallier aux accidents de vie
- la **Garantie Sécurité** pour être sûr d'avoir une maison achevée
- la **Garantie Contrat-Revente** pour éviter les mauvaises surprises en cas de revente



MAISONS D'EN FRANCE LOGIMANCHE - ©F. Paubel

## LES AVIS CLIENTS : UNE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE !

La recherche de la satisfaction clients est un vrai leitmotiv pour Maisons d'en France. À l'heure où les consommateurs s'interrogent et échangent sur les réseaux sociaux sur le sérieux d'une entreprise, sa crédibilité, la qualité de sa relation clients, il était essentiel pour les constructeurs du réseau de faire le choix de la transparence et de s'adosser à une méthode fiable de collecte et de traitement des avis clients. Fort de ce constat, Maisons d'en France a donc décidé, fin 2017, de confier l'évaluation de la qualité du parcours des acquéreurs à Opinion System, un institut de sondage indépendant. Certifié par AFNOR certification, normé ISO 9001 et ISO 20252, cet organisme permet aujourd'hui à Maisons d'en France d'être reconnue à travers les recommandations de ses clients.

Retrouvez le détail de toutes ces garanties sur [www.maisonsdenfrance.com](http://www.maisonsdenfrance.com)

Maisons d'en France, plus de 30 ans de savoir-faire et d'expertise en matière de construction de maisons